

Notre modèle social n'est pas soluble dans la mondialisation

La culture française, attachée à la fois aux valeurs de dignité et d'égalité, est au cœur d'un modèle social protecteur des places et des statuts. Un modèle en crise, car peu compatible avec la logique de marché. Si l'adaptation est nécessaire, elle ne peut se faire qu'en composant avec notre culture.

E & C : Le modèle social français est sous-tendu par une conception particulière de la liberté. Quelle est-elle et en quoi diffère-t-elle des conceptions d'autres populations ?

Philippe d'Iribarne : Tous les pays de culture européenne ont défendu ensemble de grands principes de liberté et d'égalité, avec une revendication d'autonomie de l'individu que l'on retrouve dans le monde politique mais aussi dans celui du travail. C'est le refus de perpétuer l'ancienne soumission qui était celle du domestique à son maître. Dans la relation de travail, on n'est pas soumis à un maître, on a la dignité du citoyen. Ces principes se

retrouvent dans toutes les cultures. En revanche, chaque culture donne un sens particulier à cette autonomie du citoyen, de l'homme libre, par contraste avec celui qui est soumis à un maître.

Dans le monde anglo-saxon, c'est la liberté du propriétaire, qui ne peut faire que ce qu'il a consenti de faire, dans les limites d'un contrat dont les termes sont clairement fixés. Il est "propriétaire de lui-même", y compris de sa force de travail. Il peut donc se vendre sur un marché, terme qui, pour un Français, est horrible.

Dans l'univers allemand, est

libre celui qui a voix au chapitre : c'est la référence à une communauté où tout le monde décide des affaires de tous. Cela s'exprime, on le voit bien, dans les relations coopératives entre les syndicats et les directions.

En France, on associe la liberté à la noblesse et à l'honneur. Il faut être traité avec les égards dus à son rang. L'homme libre est celui dont le patron n'a pas le pouvoir de le contraindre à faire ce qui n'est pas conforme à la dignité de son travail. On l'a encore vu dans les débats sur le CPE et le CNE : « Le patron, a-t-on entendu, pourra s'appuyer sur ce contrat

SES LECTURES

- **Qu'est-ce que le tiers état ?** (1789), Emmanuel Sieyès, Flammarion, Coll. Champs, 1988.
- **L'Ancien Régime et la Révolution (1856)**, Alexis de Tocqueville, Gallimard, 1952.
- **The Story of American Freedom**, Eric Foner, Norton, 1988.

▼ X-Mines, directeur de recherches au CNRS, Philippe d'Iribarne consacre, depuis plus de vingt ans, ses recherches à l'adaptation de la gestion des entreprises à la diversité des contextes culturels. Il est l'auteur, notamment, de *La logique de l'honneur* (1989) et de *Cultures et mondialisation* (1998, en collaboration avec A. Henry, J.-P. Segal, S. Chevrier et T. Globokar), publiés au Seuil.

▼ Il vient de faire paraître *L'étrangeté française* (Seuil), essai consacré à la conception française de la société et à sa confrontation à la mondialisation.

“kleenex” pour nous faire faire n'importe quoi.» La liberté, pour un Français, est liée à la capacité d'être protégé de demandes qui le feraient déchoir de son rang social.

E & C : Est-ce à cause de cette conception que le modèle social français est en crise ?

P. d'I. : Ce modèle a très bien fonctionné quand il n'y avait pas trop de contradictions entre la logique de place et celle de marché. Il régnait, alors, une sorte de paternalisme. On ne jetait pas un vieux serviteur, même si on n'avait plus besoin de lui. Il y a eu une époque où proliféraient, dans les grandes entreprises, les emplois de jardinier, d'huissier, etc. Maintenant, nécessité fait loi. Toute la question est de savoir comment s'occuper des gens qui, pour toutes sortes de raisons, ne sont pas très compétitifs. Dans les sociétés anglo-saxonnes, ils prennent des postes correspondant à ce qu'ils sont en mesure de faire. Aux Etats-Unis, on voit des gens qui,

“On ne peut pas faire abstraction de LA QUESTION DU STATUT ET DE LA DIGNITÉ si l'on veut adapter la France à la logique du marché”

tout en travaillant, vivent dans leur voiture parce qu'ils n'ont pas de quoi se payer un logement. Cela est considéré comme un triste épisode, mais personne ne pense à interdire cette situation. En France, au contraire, on considère que c'est inacceptable, qu'on ne doit pas autoriser ce genre de position. On est, aujourd'hui, dans une situation très difficile : ou l'on se rapproche d'une gestion marchande, et cela conduit à maltraiter beaucoup de gens ; ou l'on refuse ce type de gestion, et l'on voue une partie de la population à l'assistance.

E & C : Comment sortir de cette impasse ?

P. d'I. : La réponse apportée en ce moment est le modèle danois de la flexicurité, dont

l'efficacité est avérée : lorsqu'on accompagne des gens qui ont du mal à trouver un emploi, ils sont beaucoup plus nombreux à en retrouver un. Mais un autre aspect de ce modèle ne va pas de soi en France : au Danemark, si la collectivité prend en charge les personnes en difficulté, il leur faut aussi accepter tout emploi qui se présente.

On ne peut pas faire abstraction de la question du statut et de la dignité si l'on veut adapter la France à la logique du marché. Des solutions sont à chercher du côté d'expériences de reconversion réussies menées par certaines entreprises, telle celle d'Arcelor. Cette dernière a permis de donner sens, dans le registre de la dignité, à des formes de flexibilité qui

paraissent naturelles dans la culture marchande américaine. Il s'agit de dire qu'il est plus conquérant de repartir dans un autre métier que de s'accrocher à son métier.

Il faut trouver des instruments de considération qui assurent le raccord entre la logique marchande et celle de la société française. C'est ce qui finira par se passer, car le regard social évolue – il y a deux siècles, le chirurgien était assimilé au barbier. Si le problème est clairement posé et que la réflexion éclaire là-dessus, cela peut accélérer le processus. Soulignons aussi que cette adaptation sera plus acceptable socialement et politiquement si, en même temps, on mène un effort pour remettre le marché à sa juste place. C'est ce qui s'est passé, de manière encore bien modeste, avec la révision dans un sens moins libéral de la directive Bolkestein, à l'issue du vote français au référendum sur la Constitution européenne...

PROPOS RECUEILLIS PAR
VIOLETTE QUEUNIER